

Quel contrat de travail pour un demandeur d'emploi?

Par Kvancleef, le 15/03/2016 à 18:54

Mesdames, messieurs

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter, car je suis un jeune chef d'entreprise et je me retrouve dans un cas nouveau.

En effet, je dirige une entreprise de BTP familial avec 3 salariés (mes trois frères) et je souhaite recruter un nouvel élément chargé de développer mon portefeuille client.

Cette personne de 29 ans est un ancien gérant de société depuis deux ans au RSA, suivi par le pôle emploi.

Lors de notre dernière entrevue, je lui ai promis de lui proposer le contrat le plus honorable avec les moyens du bord, c'est a dire en espérant dépenser le moins possible dans les charges sociales et patronales.

J'aimerais lui offrir au moins minimum le smic en contrat de base, et le rémunérer par la suite selon ses efforts !

Quels sont selon vous les dispositifs que l'on peut mettre en œuvre afin de payer le moins possible de charges ?

J'ai pu comprendre qu'il existait depuis début 2016 4000 euros de réduction sur des charges patronales lorsque l'on recrute ? Pour ses efforts, doit-on le payer en prime ou en intéressement ?

Je suis un peu perdu avec tous ces dispositifs, on m'a également parlé de la loi de réduction Fillon.

J'aimerais qu'on me fasse part d'un montage salarial que je pourrais proposer à ma futur recru. Je ne souhaite pas laisser partir cet élément et je me dois de tout optimiser.

Je compte sur vos conseils avisés, et merci de vos réponses.

Je reste à votre disposition pour apporter plus de précisions sur le contexte ou mes attentes.

Cordialement.

Par fabrice58, le 15/03/2016 à 20:44

Vous êtes qui en fait ?

Un jeune ou un vieux, qui veut vivre aux crochets des travailleurs?

http://droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-7074086-quel-contrat-de-travail-pour-un-demandeur-d-emploi

Par Kvancleef, le 16/03/2016 à 00:00

Bonjour mon cher fabrice, vous êtes assez sur de vous pour dire que je vous aux crochets des travailleurs, je suis moi même employeur.

Cela étant, je suis assez bête d'avoir demander des renseignements ici, les gens ont plus tendance à se mêler de ce qui ne les regardes pas. Inspecteur Fabrice, je vous salut. Je vais demander à des gens plus professionnels

Par janus2fr, le 16/03/2016 à 08:26

Bonjour Kvancleef,

Ce forum est animé par des bénévoles qui n'aiment pas, effectivement, être pris pour des quiches.

Dans ce sujet, vous êtes un jeune chef d'entreprise qui souhaite recruter. Dans celui-ci http://www.legavox.fr/forum/droit-general/reparer-vehicule-grace-aides-sociales_83662_1.htm#.VukHklKXTWA vous êtes au RSA et venez d'avoir un entretien d'embauche.

Si vous souhaitez avoir des réponses qui tiennent la route, peut-être serait-il bon de nous expliquer votre problématique réelle ?

Je ne suis pas certain qu'une personne "plus professionnelle" réagira différemment...

Par Kvancleef, le 16/03/2016 à 11:19

M. JANUS!

Si vous avez le sentiment d'être pris pour une quiche, c'est votre problème. Vos méthodes intrusives sont quelque peu dérangeantes, vous n'avez qu'à répondre aux questions. Un compte et peut être plusieurs points de vue, ca ne vous dis rien? Si j'ai envie de me mettre à la place de mon employé cela vous dérange? je ne vais pas créer trois comptes pour trois points de vue! Mais je n'avais pas envie de mettre de l'eau dans mon vin quand je vois les réactions totalitaires de certains " heu, tu veux vivre aux crochets de l'état!! Mais je n'avais pas envie de mettre de l'eau dans mon vin quand je vois les réactions totalitaires de certains " heu, tu veux vivre aux crochets de l'état!! je réve, je n'ai pas parler de braquer les caisses de

l'état, j'ai parler des droits et aides disponibles pour chacuns! En quoi il s'agit de vivre aux crochets de l'État ?

La réaction puérile est à voir chez votre collègue pas chez moi, On joue les enquêteurs sur le net et ca vois le mal partout!

Par janus2fr, le 16/03/2016 à 12:58

[citation]vous n'avez qu'à répondre aux questions[/citation]

Et qu'est-ce qui vous empêche, vous, de poser honnêtement vos questions ? Ici, ce n'est pas plusieurs points de vue, mais une volonté de tromper les bénévoles qui prennent sur leur temps pour vous répondre.

Par fabrice58, le 16/03/2016 à 19:46

Les bénévoles sont unanimes :

http://droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-7074106-reparer-mon-vehicule-grace-aux-aides

C'est sûr, réparer un véhicule privé "grâce aux aides" n'est pas du parasitisme. Ni faire répondre des bénévoles gratuitement.